

Demandes d'asile 2016 : c'est l'explosion et le gouvernement se tait !



Le Premier ministre, Bernard Cazeneuve, entouré du ministre de la Justice, Jean-Jacques Urvoas, et du ministre de l'Intérieur, Bruno Le Roux. (THOMAS SAMSON / AFP)

Depuis le démantèlement du bidonville de Calais, qui n'a fait que répartir le problème entre les régions, tout s'aggrave, mais c'est silence radio.

Sur les 10000 migrants de Calais, 3000 sont revenus à Paris. Il en arrive toujours 80 par jour dans la capitale. Beaucoup ont quitté les centres d'accueil de province et errent à travers le pays.

La Cour des Comptes avait déjà chiffré le coût global de l'asile à **2 milliards par an.**

Avec la déferlante de 2016, **ce sont 110000 demandeurs d'asile** qui se bousculent à nos portes, préparez votre portefeuille. Il y en avait 60000 en 2012 !

Les crédits de l'asile ont augmenté de 30% en 2016 ! Et le Conseil d'Etat vient de demander une augmentation de l'allocation logement pour les demandeurs !!

1,7 million de Français sont en attente d'un logement social, parfois depuis des années, mais la priorité est de loger les migrants et de leur accorder l'ADA, l'allocation de demandeur d'asile.

90000 demandes officielles, auxquelles il faut ajouter 20000 cas qui relèvent de la procédure de Dublin (retour en Grèce ou en Italie, premier pays d'arrivée en Europe).

Tous sont assurés de rester en France, puisque les procédures d'expulsion sont inopérantes. **Les déboutés sont inexpulsables !!**

Outre-mer, c'est une explosion de + **60%** et en Guyane + **110%** en 1 an !!

Ça débarque d'Afghanistan, du Soudan, d'Haïti, d'Albanie, de Syrie, du Congo Kinshasa, de Guinée, du Bangladesh, de Chine, du Maghreb et d'Afrique.

Les 2/3 sont des réfugiés économiques qui seront déboutés mais resteront en France.

Le droit d'asile est devenu la principale filière de clandestinité, qui s'ajoute à celle des visas légaux. On entre légalement avec un visa temporaire, et on reste illégalement dans la clandestinité. C'est la démission du gouvernement.

On a vu le cas d'Anis Amri, le tueur de Berlin. Il avait été débouté de sa première demande, mais **il a pu en faire 7 au total, avec des noms et des nationalités différentes !** C'est le même foutoir en France, n'en doutons pas.

La pression ne baisse pas à la frontière italienne, devenue une passoire.

Et sur les 2000 mineurs isolés que l'Angleterre doit accueillir, les 3/4 sont encore en France. **Face à Londres, Paris n'a aucun moyen de pression.**

Les conditions d'accueil se sont durcies en Suède et en Allemagne et la France hérite du fardeau supplémentaire.

Les centres de rétention administrative sont inefficaces.

Les délais de traitement des demandes trop longs.

Les pays de départ refusent d'accorder le laissez-passer consulaire, indispensable pour renvoyer un débouté dans son pays d'origine.

Les procédures d'expulsion sont trop longues, les recours innombrables.

Et, cerise sur le gâteau, l'Europe complique tout, avec ses directives protectrices, et **la Cour Européenne des Droits de l'Homme, qui interdit bien souvent toute expulsion.** Le droit d'asile est sciemment détourné.

En fait, l'Europe est devenue un vaste foutoir ouvert à toute la planète, avec la certitude, pour tout clandestin, de ne jamais être expulsé et d'avoir accès à tous les droits sociaux avec le temps.

Les expulsés ont vocation à rester, les clandestins ont vocation à être régularisés, les étrangers ont vocation à être naturalisés. Et tout ce joli monde bénéficie du regroupement familial qui fait exploser les compteurs et nous ruine un peu plus.

Et ne comptons pas sur la droite pour redresser la situation. **Quand elle était aux commandes, elle accueillait deux fois plus d'immigrés que sous Jospin.**

La France coule depuis des années, mais à part le FN, tout le monde s'en fout.

Jacques Guillemain